



INFOS

# RÉOUVERTURE DU CABINET MÉDICAL





## Mariages

- Floriane **PORTAIL** et Clément **FRANQUEMBERGUE**  
le 17 août 2019
- Aurore **LECLERCQ** et Cyrille **PINTO**  
le 7 septembre 2019

## Naisances

- Baptiste **GARCIA**, le 30 juillet 2019
- Luna **CACHAT MARTINY**, le 3 août 2019
- Léana **BEYALA**, le 10 août 2019
- Alexis **ROUILLER**, le 3 septembre 2019
- Mélina **JACQ**, le 9 septembre 2019
- Jade **ESLAULT**, le 17 septembre 2019
- Lina **DOS SANTOS BLAY**, le 20 septembre 2019

## Décès

- Annick **DUCHESNE** (née **BOURGEAIS**), le 26 juillet 2019
- Aram **TOUFANIAN**, le 17 août 2019
- Jean-Claude **JOUSSOT**, le 15 septembre 2019
- Joël **MARÉCHAL**, le 30 septembre 2019

## NOUVELLE ENTREPRISE A VENOY B-CRÉA BOIS

L'entreprise dirigée par Benoît Cuvillier, menuisier ébéniste, réalise vos projets ; création sur mesure, installation de vos achats du commerce : dressing, mobilier, escalier, parquet, etc.

www.b-creabois.fr  
06.50.01.96.75

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers municipaux, puis ces conseillers élisent le maire.

Les prochaines élections municipales sont prévues les 15 et 22 mars 2020.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. La date limite pour s'inscrire est fixée au 7 février 2020.

**Amand' In Coiffure**  
Coiffure mixte à Domicile  
Venoy & 20 km autour  
06 78 37 01 29  
Facebook: Amand' In Coiffure

## VIE PRATIQUE

### MAIRIE

Numéro d'urgence mairie : 03 86 40 25 65

Horaires d'ouverture : - lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 ;  
- mercredi et samedi : de 8 à 12 heures.

Tél. 03 86 40 20 77 - Fax 03 86 40 28 11

Courriel : mairie.venoy@wanadoo.fr - site : mairie-venoy.fr

### VIE LA JOIE, commerce multi-services et relais poste

Horaires d'ouverture : - lundi au vendredi : de 7 à 19 heures ;  
- le samedi et dimanche : de 7 à 12 heures.

Les levées du courrier se font, pour le bureau de poste, les jours ouvrables à 9 heures - Tél. 03 86 32 08 47

### LOCATIONS DE SALLES :

#### Salle des Joinchères

	Habitants de Venoy	Extérieurs à la commune
Pour le week-end (1 ou 2 jours)	350,00 €	800,00 €
En semaine (1 journée)	250,00 €	450,00 €
Location à but lucratif :	le week-end	1 000,00 €
	la journée supplémentaire	500,00 €
	une journée en semaine	800,00 €
Location de la petite salle : 100,00 € en semaine		
Forfait ménage : 150 €, forfait location vidéo : 50 €, forfait location sono : 50 €		

#### Salle des fêtes de Montallery et la Venoisienne

	Venoisienne		Montallery	
	Venoy	Extérieurs	Venoy	Extérieurs
Pour un vin d'honneur	40,00 €	80,00 €	60,00 €	80,00 €
En semaine (1 journée)	80,00 €	120,00 €	80,00 €	120,00 €
Pour le week-end (1 ou 2 jours)	140,00 €	280,00 €	120,00 €	200,00 €

### NUMÉROS D'URGENCE :

Garde médicale (nuit, week-end, jours fériés) : 39 66  
SOS Médecins : 08 20 89 00 00  
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48  
Pharmacies et médecins de garde : 03 86 51 85 00



### ADAVIRS (Aide aux victimes et à la réinsertion sociale)

Contact : Marie-Thérèse HUGOT-GONZALEZ : 03 86 40 35 42

### ADMR - la référence du service à la personne : 03 86 40 31 08

#### Cabinets intervenant sur la commune

<b>PODOLOGUES</b>	Marie-Agnès PARRIN	03 86 40 35 57
	Jean-Philippe PARRIN	
<b>KINÉSITHÉRAPEUTE</b>	Sylvie CHÂTEAU-GUYOU	03 86 40 38 19
	Aude DAMY-MAILLET	
<b>INFIRMIÈRES</b>	Isabelle BONNEFOND	06 73 41 43 25
	Aurélien DRILLON	
	Pierrette TESTE	
	Annabelle GONZALEZ	
Si d'autres cabinets interviennent sur Venoy, merci de contacter la mairie		

### ENFANCE :

École maternelle : 03 86 40 30 38

École primaire : 03 86 40 20 37

Garderie : 03 86 52 10 58

Responsable transport scolaire Rapides de Bourgogne : 03 86 94 95 10

Ce bulletin est aussi le vôtre, notre prochain numéro paraîtra en février 2020. Vous pouvez nous faire parvenir vos articles avant le 15 janvier 2020, mais aussi rejoindre notre comité de rédaction, vous serez les bienvenus. Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

C. BONNEFOND, O. CHATON, M.-C. AUGÉ, A. DE CARVALHO, G. KLOECKNER, N. CULOT, L. FAUSSEY, M. CHAMEROY, C. CHEUTIN.

Merci aux annonceurs qui ont permis de rendre ce bulletin plus attractif.

Impression : VOLUPRINT

# Le mot du maire

Chères Venoisiennes, chers Venoisien,

Pour changer, l'actualité municipale est toujours aussi chargée. Avec beaucoup de difficultés et d'imagination, nous avons réussi à rouvrir le cabinet médical. C'est une étape qui devrait nous permettre de le renforcer dans le futur, d'une part avec de la télémédecine, portée par le Conseil départemental, d'autre part avec de nouveaux créneaux horaires proposés par d'autres médecins. Ce sujet si compliqué, nécessite malgré tout que nous fassions preuve d'ouverture d'esprit pour apporter des solutions à la population.



Côté travaux, la sécurisation du carrefour rue des Champs-Brisions est en cours de réalisation, comme l'enfouissement des réseaux secs rue de Laborde. La voie douce rue des Joinchères doit débuter prochainement et les travaux de voirie suite à l'assainissement rue des Grands-Champs, devraient se terminer cet automne. Nous sommes toujours dans l'attente de la confirmation de l'agence de l'eau pour la réalisation de l'assainissement collectif à Montallery.

L'association Venoy-patrimoine se mobilise énormément pour collecter des dons au profit de la réfection de l'église. Cette étape est nécessaire pour pouvoir bénéficier de l'aide de la Fondation du patrimoine qui est proportionnelle aux dons collectés. Sur le plan associatif, je félicite l'Amicale des pompiers qui vient de créer une section "jeunes sapeurs pompiers" avec le soutien de leurs collègues de Montigny-la-Resle. Une formidable école de la vie pour les jeunes, qui, pour certains, pourront ensuite s'engager comme pompiers volontaires au service de la population.

Avant de vous laisser à cette lecture, je veux souhaiter à chacune et chacun de bonnes fêtes de fin d'année et apporter mon soutien moral à tous ceux pour qui elles ne sont pas forcément synonymes de joie. Je vous donne toutes et tous rendez-vous le mardi 7 janvier 2020, à 19 heures, pour la cérémonie des vœux.

Christophe BONNEFOND

## LA FIBRE OPTIQUE : BIENTÔT LES PREMIERS BRANCHEMENTS

Sur notre commune, le déploiement de la fibre très haut débit suit son cours. Les travaux de construction du réseau ont commencé en septembre. Il s'agit de permettre à chaque particulier ou chaque entreprise de se raccorder à ce réseau. A l'issue de la phase technique, un délai réglementaire incompressible de trois mois est imposé pour permettre aux opérateurs de proposer des offres "fibre".

C'est l'opérateur que vous choisirez qui procédera au raccordement de votre maison ou de votre entreprise. D'ici la fin du premier trimestre 2020, tous les foyers venoisien seront raccordables.

## AGENDA

Vendredi 8	Réunion publique Salle des Joinchères 19 heures	NOVEMBRE
Dimanche 10	Repas des séniors Mairie de Venoy Salle des Joinchères 12 heures	
Lundi 11	Cérémonies du 11 novembre A Montallery et au Bourg 10 h 30	
Samedi 16	Repas des Petits Loups Les Petits Loups Salle des Joinchères	
Samedi 23	Sainte Barbe des Pompiers Amicale des Pompiers de Venoy Salle des Joinchères	DÉCEMBRE
Samedi 1 <sup>er</sup>	Bourse aux jouets APE Les Bleuets Salle des Joinchères	
Samedi 14	Marché de Noël APE Les Bleuets Pôle périscolaire	
Mardi 24	Passage du Père Noël V.A.F.	JANVIER
Mardi 7	Vœux de monsieur le Maire Salle des Joinchères 19 heures	
Mardi 14	Vœux du président du Club de la Vallée du Sinotte Salle des Joinchères	
Samedi 18	Une soirée presque parfaite Centre de loisirs des Marmousets Salle des Joinchères	
Vendredi 31	Assemblée générale du V.A.F. V.A.F. Salle des Joinchères	FÉVRIER
Samedi 1 <sup>er</sup>	Dîner Tartiflette APE Les Bleuets Salle des Joinchères	
Samedi 8	Soirée célibataires V.A.F. Salle des Joinchères	
Mardi 18	Assemblée générale Club de la Vallée du Sinotte Salle des Joinchères	
Samedi 29	Assemblée générale Cani Citoyens Salle La Venoisienne	MARS
Dimanche 1 <sup>er</sup>	Bourse aux livres Venoy Patrimoine Salle des Joinchères	
Dimanche 10	Belote des chasseurs Société de Chasse de Venoy Salle des Joinchères	
Samedi 14	Repas de l'AS Venoy Foot Salle des Joinchères	
Samedi 21	Carnaval du V.A.F. Salle des joinchères	
Samedi 28	Soirée "Tête de Veau" L'Amicale des Pompiers Salle des Joinchères	

## ► BIENVENUE

Depuis le mois de septembre, un nouveau visage vous accueille à la Mairie.

Bienvenue à Hélène Chaumont !

Hélène travaillait auparavant à l'Office du Tourisme d'Auxerre, forte de ses compétences, elle a rejoint depuis le 1<sup>er</sup> septembre notre équipe. Elle remplace désormais Mathilde Roux au poste de secrétaire de Mairie.

Après des années de bons et loyaux services à Venoy, Mathilde a décidé de donner un nouvel essor à sa carrière professionnelle.

Nous leur souhaitons à toutes deux le meilleur épanouissement professionnel possible. ●



## SERVICE COURRIER DU PÈRE NOËL

Du 1<sup>er</sup> au 17 décembre, la boîte aux lettres spéciale "Père Noël" sera installée devant la mairie près du sapin, afin que les petits Venoisiens puissent y déposer leur lettre.

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse afin que le Père Noël puisse répondre.



## INAUGURATION DU LAVOIR DE MONTALLERY

Pour rendre hommage aux membres de l'association Cobaty, le maire de Venoy, Christophe Bonnefond, a souhaité faire une deuxième inauguration du lavoir situé au hameau de Montallery.

Ce patrimoine local a été restauré par des entrepreneurs du bâtiment qui, au travers d'une action intitulée "Trait bleu", se réunissent en dehors de leur temps de travail sur un chantier pour associer leurs expériences et compétences de façon bénévole. Dans ce cadre, les entrepreneurs ont rénové l'intérieur du lavoir en 2017. Cette année, ce fut le tour de l'extérieur, les pierres apparentes du lavoir ont ainsi été restaurées.

La restauration de ce petit patrimoine local a coûté environ 40.000 € HT ; budget que les partenaires financiers comme l'État, la Région, le Département, la communauté de l'Auxerrois et la commune se sont partagé. Deux viticulteurs ont aussi participé à leur manière : les domaines Alexandre et Chevallier.

Pour le président du Conseil départemental, Patrick Gendraud, cette restauration est une belle œuvre collective pour l'intérêt commun. La secrétaire générale de la préfecture, Françoise Fugier, se félicite de la rénovation de ce bien commun grâce, en particulier, à la solidarité qui valorise le bien-vivre dans ce hameau. "La politique de préservation et de valorisation du petit patrimoine me tient à cœur, a-t-elle souligné. Ce lavoir, symbole fort, est la mémoire du patrimoine, élément essentiel de l'histoire." ●



## LIBÉRATION D'AUXERRE



En août 2019, la Libération d'Auxerre fêtait ses 75 ans. À cette occasion, les traditionnelles cérémonies du "24 août" ont parcouru les lieux encore imprégnés de la Seconde Guerre mondiale et rendent hommage aux personnages qui ont marqué la Résistance. Le site de la stèle des fusillés à Venoy en fait partie.

Il y a un peu plus d'un an, le seul arbre toujours debout conservait encore des impacts de balles. Malgré les nombreuses dégradations, il a résisté jusqu'à ce 14 juillet 2018 où il a été incendié. ●

Prochaine cérémonie : le 11 novembre, à Venoy auront lieu les commémorations du 11 novembre. Elles débuteront à 10 h 30 à Montallery, puis se poursuivront au monument aux morts, place de la Mairie, pour se terminer salle des Joinchères pour un pot de l'amitié.

## OUVERTURE DU CABINET MÉDICAL

Sous l'impulsion de l'équipe municipale, la commune ouvre son cabinet médical. Celui-ci sera tenu par différents médecins qui se partageront les horaires disponibles. De la télémédecine pour la partie spécialistes sera également proposée.

Le premier médecin généraliste y a débuté son activité le 1<sup>er</sup> octobre, en complément de son temps de travail à la Mutualité Française.

A terme, l'objectif est qu'au moins trois médecins généralistes libéraux occupent toutes les plages horaires.

Invités pour l'occasion, les différents corps médicaux, infirmières libérales, podologues, kinésithérapeutes exerçant sur la commune de Venoy, sont ravis de cette initiative et ont pu discuter avec le docteur Saute, premier médecin installé.



**Cabinet médical de Venoy**  
3, rue des marmousets  
89290 VENOY

Dans un premier temps, consultation médecin généraliste :

Lundi : de 17 à 20 heures  
Mardi : de 11 h 30 à 14 heures et de 17 à 20 heures  
Mercredi : de 11 h 30 à 14 heures et de 17 à 20 heures  
Jeudi : de 17 à 20 heures  
Vendredi : de 11 h 30 à 14 heures et de 17 à 20 heures

Sur rendez-vous uniquement :  
Téléphone 03 86 52 56 17



## ▶ TRAVAUX

### NOUVELLE STEP

La nouvelle station d'épuration est un gros travail qui va durer pratiquement un an. Alors que les bassins d'évapo-transpiration et de filtre plantés de roseaux ont été terrassés en début de chantier, la partie traitement en béton s'élève peu à peu sur le site. ●



### PLATEAU RALENTISSEUR

Dans un but de sécurisation routière, avec une subvention au titre des amendes de police, la commune aménage, sur la rue des Champs-Brisons, un plateau ralentisseur avec mise en priorité à droite et un mini-giratoire surélevé. L'objectif est vraiment de sécuriser ce secteur très accidentogène. L'observation du fonctionnement futur de ces deux carrefours permettra de choisir le meilleur aménagement pour la route d'Auxerre en 2020. ●

### NOUVELLES BARRIÈRES JOINCHÈRES

La lutte contre les intrusions des gens du voyage, même en période où la salle est louée, est un sujet compliqué. Nous avons modifié les abords des voiries, installé un portique sur un côté pour l'accès VL et une borne amovible sera installée côté PL. ●



### DÉFIBRILLATEURS

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil qui analyse le rythme cardiaque et décide si un choc électrique doit être délivré pour rétablir l'activité du cœur.

Après la salle des Joinchères, la commune a équipé la salle de Montallery, la Venoisienne et le cabinet médical.

Grâce au défibrillateur automatique, des vies sont sauvées. ●



### Vous avez un projet immobilier ?

Contactez votre conseiller immobilier CAPIFRANCE sur le secteur de Venoy et ses environs

Estimation gratuite



**Benoit COUSTENOBLE**  
06 72 44 47 63  
benoit.coustenoble@capifrance.fr

www.capifrance.fr

### ENFOUSSEMENTS DES RÉSEAUX

Entre le besoin d'améliorer l'éclairage et la poursuite des programmes de dissimulation des réseaux, la rue de Laborde fait actuellement l'objet de travaux d'enfouissement et de renforcement pour les réseaux électriques et télécommunications. ●



## ► VENOY PATRIMOINE

### HARMONIUM

En préparant l'église pour accueillir les quelques 75 choristes qui nous ont offert le concert du 13 octobre, nous avons voulu "faire de la place" en déplaçant l'harmonium pour obtenir un endroit plus spacieux afin d'y installer chaises, bancs, etc et le "pot de remerciement".

Mais plutôt que de le changer de place, le poids ayant fait reculer nos déménageurs, nous avons eu l'idée de voir dans quel état il était et s'il ne pouvait vraiment plus servir.

Aidés d'un bénévole spécialiste dans ce genre d'instrument, quelle ne fut pas notre surprise de constater qu'il pouvait émettre encore des sons (notes), qui plus est, justes. Nous avons alors pensé que la vocation de Venoy Patrimoine était de tout faire pour conserver le patrimoine que notre commune détenait.

Et nous sommes arrivés au constat suivant : qui pourrait nous donner "un coup de main" pour tenter de restaurer cet harmonium qui date des années entre 1862 à 1869, de marque fort renommée "Alphonse RODOLPHE". Certes, de nombreuses restaurations sont à faire : caisse extérieure, clavier (qui comporte quinze registres), pédalier, etc, mais peut-être qu'avec quelques personnes, nous pourrions arriver à lui redonner une seconde vie.

Si vous vous sentez l'âme d'un restaurateur ou tout simplement si vous voulez offrir un peu de temps, contactez-nous. Nous allons le transporter dans un endroit où il pourra être "soigné" et où nous pourrions nous retrouver à son chevet pour lui prodiguer les soins réparateurs dont il a grandement besoin.

Faites-vous connaître auprès de VENOY PATRIMOINE – [venoypatrimoine@gmail.com](mailto:venoypatrimoine@gmail.com) ou téléphonez au 03.86.40.21.46



### VENTE DE TUILES



Que vous soyez habitants de Venoy, des environs ou de plus, voire beaucoup plus loin, vous avez été nombreux à suivre les animations proposées par notre association dont les fonds récoltés serviront à financer la réfection de la toiture de l'église.

Lors de la fête de la Saint-Louis, le 25 août et du vide-grenier organisé par l'Amicale des pompiers, le 22 septembre, un stand a été installé afin de présenter les différents travaux à effectuer sur l'église. A ces occasions, plus de deux cents tuiles ont été achetées ... un début à notre toit.

### CONCERT D'ENSEMBLES VOCAUX

Le 13 octobre dans l'église de Venoy, de nombreux auditeurs se sont rassemblés pour apprécier le concert donné par trois ensembles vocaux (La chorale de Villefargeau, Plein Chant et la chorale de la Sinotte). Une belle prestation et un public de connaisseurs ont vécu un après midi musical intéressant. ●



# L'ARBRE DE

## Souvenons-nous ...

A Auxerre, la maison d'arrêt fut utilisée par les Allemands comme lieu de torture des résistants. Quarante-trois d'entre eux y furent conduits entre l'hiver 1942 et l'été 1944. Ils y furent maltraités avant d'être fusillés.

A partir de 1944, c'est en face de la prison, dans une cellule aménagée de l'hôpital psychiatrique, que furent menés les plus terribles interrogatoires. Les murs en gardent encore la trace.

Qui pouvait imaginer le calvaire de ces résistants dans un établissement placé sous la protection de la Croix-rouge ?

Leurs souffrances prenaient fin dans cette clairière d'Égriselles. Réveillés au petit matin, pour rédiger une dernière lettre dans leur cellule, ils étaient ensuite emmenés ici en camion, où se tenaient trois témoins muets.

Trois arbres géants, un acacia et deux ormes.

Cet endroit avait été choisi par les Allemands sans doute en raison de son caractère isolé, à quelques kilomètres de la prison d'Auxerre, où la plupart de ces résistants ont été internés quelque temps avant d'être exécutés.

Les martyrs étaient attachés aux troncs puis fusillés. Les impacts de balles, dont certaines existent toujours, visibles sur l'écorce, ont longtemps témoigné de leur sacrifice.

Longtemps après la guerre, ces grands arbres étant morts, deux d'entre eux furent abattus et enlevés ; le tronc du troisième fut coupé à trois mètres de hauteur, protégé sur le dessus par un chapeau métallique et gardé en souvenir, à côté du monument, édifié à l'initiative des associations d'anciens résistants de l'Yonne et inauguré le 25 avril 1992.

Le 14 juillet 2018, en fin d'après-midi, un témoin m'interpella sur la place de la Mairie, pour m'indiquer que l'arbre des fusillés avait été brûlé !

J'ai eu beaucoup de difficultés à croire cet homme, mais je me rendis immédiatement à la stèle où **je découvris l'horreur !**

C'est ce tronc qui fut détruit et brûlé par des vandales.

Dès cet instant, j'ai compris qu'il faudrait faire évoluer ce lieu pour faciliter la transmission de la mé-

moire.

À la place de l'ultime vestige du martyre de ces quarante-trois résistants, la municipalité de Venoy a donc décidé de construire un nouveau monument. Pour le financer, une souscription fut ouverte par le groupement des officiers de réserve de l'Yonne, qui rappelle le sacrifice de ces "combattants de l'ombre" et le souvenir Français.

Je remercie le capitaine Dufour et son épouse pour la rénovation des stèles, tous les donateurs et les bénévoles qui ont permis la réalisation de cet arbre. Des associations d'anciens combattants, en passant par l'ARORY ou les archives départementales, chacun a mis une petite pierre dans ce projet.

Je veux également féliciter l'artiste, M Varanguin, pour cette belle réalisation, tellement concordante avec l'originale.

L'exposition permanente à travers six panneaux a pour but de permettre à chaque passant, **intéressé ou pas**, de connaître l'histoire de ce lieu, **avec un mot sur chaque résistant fusillé.**

Après la décision, venait la question de l'avenir de l'arbre brûlé. M. Marty nous a trouvé la solution et nous a restauré l'arbre brûlé, pour qu'il puisse devenir un objet supplémentaire de mémoire.

A ce stade, je souhaite rajouter un élément, trouvé grâce aux sérieux de mes employés communaux, que je souhaite également remercier pour leur investissement, tant dans la sauvegarde des éléments que dans la préparation et la tenue de cette cérémonie.



En effet, **dans les cendres** de bois, ils ont retrouvé ces balles, qui seront maintenant présentées à chaque cérémonie et que je vais déposer au pied de l'arbre brûlé.

Pour conclure, **je remercie une nouvelle fois tout le monde**, quel que soit leur investissement personnel, pour s'être unis et ainsi donner à cette clairière et à ce monument, un nouvel élan en faveur de la mémoire **de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.**

Vive la paix,  
vive la liberté,  
vive la République  
et vive la France.

*Discours de Christophe Bonnefond*

# ES FUSILLÉS



## ► UNE NOUVELLE VIE POUR L'ARBRE CALCINÉ

Dans son atelier, un autre artiste a travaillé pour continuer de faire vivre la mémoire du site de Venoy.

Le poyaudin Pierre Marty s'est occupé des restes calcinés de l'arbre.

Pierre Marty a nettoyé le bois de la mousse et du lichen qui le recouvraient. Il l'a mis en scène. "J'espère que ce résultat aura une portée pédagogique, contre l'ignorance."

L'oeuvre s'annonce à la fois fragile, chargée d'émotions et pleine de grâce. "L'idée était de donner une nouvelle vie à cet arbre, d'en faire quelque chose de beau." ●

## ► LE NOUVEL ARBRE DES FUSILLÉS

Organisée dimanche 23 juin, la cérémonie d'inauguration du nouvel arbre des fusillés, à la stèle d'Egriselles, a permis d'honorer la mémoire des quarante-trois résistants morts sur place, dont les noms ont été lus par des enfants de Venoy. Pour l'occasion, quarante-trois porte-drapeaux étaient également présents.

Orchestrée par le Capitaine Dufour du Souvenir Français, cette cérémonie ravive encore plus le souvenir des atrocités commises en ce lieu. ●



L'artiste de Mailly-la-Ville a répondu à un appel à projets lancé par Daniel Dufour, président du comité auxerrois du Souvenir français, la commune de Venoy et les associations patriotiques.

Yves Varanguin posant à côté de son œuvre.



Panneaux retraçant les événements passés et l'histoire de cette clairière et listant les quarante-trois fusillés



Balles retrouvées dans les restes calcinés de l'arbre.





## ► VENOY ANIMATIONS FESTIVITÉS

### FÊTE NATIONALE

Les festivités étaient au programme cette année encore pour célébrer la fête nationale à Venoy. Le VAF, n'ayant peur de rien, a concurrencé Auxerre et la fête a été réussie.

Dès 19 h 30, ce samedi 13 juillet, un apéritif était offert et servi par le maire et ses conseillers sur le parvis de la salle des Joinchères.

Des tables et des bancs étaient à la disposition de la nombreuse assistance afin qu'elle profite du bar-becue préparé par les bénévoles du VAF.



Ce fut un joli spectacle de voir, vers 22 h 30, les enfants défilent autour de la salle avec leurs lampions multicolores illuminés. En effet, le traditionnel parcours entre le terrain de tennis et la salle des Joinchères a été modifié à la satisfaction de tous. Le feu d'artifice fut tiré vers 23 heures, suscitant le plaisir et l'admiration générale, toujours sous la

surveillance des pompiers de Venoy.

Un bal gratuit très apprécié des danseurs, animé par l'orchestre GENERIC, a permis à tous de profiter longtemps de cette belle et douce soirée. ●

### LA RANDONNÉE FESTIVE

Le VAF organise cette randonnée festive depuis dix ans. Cette année, il y avait moins de participants (70 au lieu d'une centaine) peut-être à cause du temps ?

Les bénévoles vont essayer de proposer une nouvelle formule ou améliorer celle-ci.

Malgré tout, les marcheurs présents ont apprécié comme à chaque fois l'organisation parfaite, la bonne humeur des bénévoles, toujours souriants, et le repas succulent servi au milieu des bois. Cette année, le plat principal préparé était "jambon à la broche sauce chablis avec du riz". La pluie n'a même pas entravé la marche, juste quelques gouttes en arrivant à l'entrée et un peu au fromage ; mais sans conséquence pour l'organisation.



Tous ont promis de revenir l'année prochaine. ●

## ► CLUB DE LA VALLÉE DU SINOTTE



Créé en 1977 par Pierre Boivin, premier président, suivi par Jacques Berthelot, Jean Szlezak, Bernard Gabrielle, Michel Deshayes et Claude Gaidon, le club doit aujourd'hui trouver un nouveau souffle et toujours porter une ambition amicale.

Une ancienne génération d'adhérents s'en est allée ; il lui faut donc accueillir de nouveaux membres, de nouvelles énergies, de nouveaux projets, de nouveaux animateurs.

230 adhérents : cela impose à nos administrateurs bénévoles une constante implication. Aussi, bienvenue aux compétences et énergies qui viendront nous rejoindre.

Ce club a des atouts rares et multiples qui lui permettent de rayonner dans tout l'Auxerrois et même au-delà : une belle salle de 400 places avec des équipements complets, des activités multiples. Les adhérents sont heureux de se retrouver lors des manifestations annuelles comme :

- les **Vœux** du club en janvier autour de la galette des rois, salle des Joinchères ;
- le **Repas de printemps** en avril/mai avec orchestre ;
- un **Voyage d'une semaine** en mai /juin, le Portugal ; l'Andalousie, la Normandie et la Corse ont été visités ces dernières années ;
- un ou deux voyages de 3/4 jours également dans le courant de l'année ;
- une ou deux **sorties d'une journée**.

Enfin, des activités nombreuses et variées sont proposées :

- **Anglais** : initiation le vendredi, tous les 15 jours, de 9 à 10 heures et de 10 à 11 heures à la salle municipale de Bleigny-le-Carreau ;
- **Ateliers créatifs** : couture, broderie, etc, le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30, salle des Joinchères ;
- **Boules** : mardi et vendredi de 14 à 18 heures aux Joinchères ;
- **Chorale**, le lundi de 14 h 30 à 16 h 30 aux Joinchères ;
- Jeux de société, le jeudi de 14 à 18 heures également aux Joinchères ;
- **Marches douces** (4 km environ), le vendredi à 14h tous les 15 jours, itinéraires renouvelés ;
- **Randonnées** le jeudi de 9 à 11 heures (8 km environ) avec de nombreux itinéraires également.

\* Les cours d'informatique sont actuellement suspendus en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Notre club a pour but essentiel de multiplier les rencontres, de tisser des liens, de rompre les solitudes.

Jack Jeannin,  
Président.

Email du Club : [clubdelavalleedusinotte@hotmail.com](mailto:clubdelavalleedusinotte@hotmail.com)

Site Internet : <http://clubdelavalleedusinotte.e-monsite.com>



Une activité appréciée : la randonnée

Une **soirée vidéo** avec buffet et beaujolais nouveau le **Judi 21 novembre**, salle des Joinchères.

Une sortie **Paris-Théâtre** avec restaurant est programmée le **29 novembre 2019** au théâtre des Nouveautés : "Compromis" avec Michel LEEB et Pierre ARDITI.

**Places réservées aux membres du Club**



Concert de la chorale



Repas de printemps du Club

## ► A.S. VENOY TENNIS



La fin d'année a été mouvementée pour le club de tennis. Le "week-end Tennis" a eu lieu les 22 et 23 juin sous un soleil radieux. Le samedi, le tournoi en double a commencé de bonne heure car 18 équipes étaient engagées. L'après-midi, les quinze jeunes de 7 à 12 ans ont pu faire une démonstration de leurs progrès.



Clara

Après les derniers matchs du jour, un apéro improvisé s'est imposé tant l'ambiance était détendue.

Dès le dimanche matin, le tournoi double a repris. À midi, les terrains ont été mis à disposition des sept très jeunes et débutants (4 à 6 ans) afin qu'ils montrent comment ils se sont familiarisés avec la raquette et les balles. Le barbecue qui a suivi a rassemblé 102 convives qui n'ont pu finir toutes les saucisses et autres merguez tellement la chaleur était au rendez-vous.

L'après-midi, les finales du tournoi double, de sa consolante, du championnat interne Femmes et Hommes ont ravi le public. Un dernier verre a été offert à l'issue de la remise des lots.

Nous tenons particulièrement à remercier toutes les personnes qui ont participé, aidé et ainsi permis à ce week-end d'être une si belle réussite.



Hanaé

Par ailleurs, nous adressons toutes nos félicitations à Clara et Hanaé pour leurs prestations tout au long de l'année. Hanaé, du haut de ses 12 ans, a remporté le tournoi adulte de Charbuy. Bravo ! ●

## ► LES CANI'CITOYENS

Samedi 28 septembre après-midi, vous avez peut-être croisé dans les rues d'Égriselles un groupe de marcheurs accompagnés de leurs chiens et de sacs de courses bien remplis... Baudrier, ligne de trait et harnais pour relier l'humain au chien, l'association venoisième "Les Cani'Citoyens" encourage une activité joignant l'utile à l'agréable : avec Les Cani'Citoyens, promenez votre chien tout en nettoyant les chemins !



Partis du constat que les chemins ruraux ont besoin d'un grand nettoyage pour retrouver leur aspect naturel, les membres de cette association organisent des marches écologiques dans le secteur du grand Auxerrois, ouvertes à tous, avec ou sans chien, pendant lesquels les humains y compris les enfants (et parfois même les chiens !) ramassent les déchets rencontrés. Ils participent également à des manifestations telles que la Belle Rando de Decathlon, le World Clean Up Day, les Foulées Roses, le Salon des

Seniors, etc. Ils sont également dotés d'un pôle protection animale et solidarité. Ils sont intervenus cette année à Venoy au centre de loisirs les Marmousets et au lycée agricole de La Brosse pour partager une marche avec les jeunes publics et les sensibiliser au respect de l'environnement.

Le planning des Cani'Citoyens est disponible sur la page facebook : [www.facebook.com/lescanicitoyens](http://www.facebook.com/lescanicitoyens) ou bien par mail à [lescanicitoyens@gmail.com](mailto:lescanicitoyens@gmail.com). N'hésitez pas à les rejoindre ! ●



## ► LES ÉCOLES

### RENTRÉE SCOLAIRE

Nous sommes le lundi 2 septembre 2019 : un grand soleil brille sur la cour de l'école, que c'est agréable cette matinée ensoleillée pour reprendre dans de bonnes conditions cette nouvelle année scolaire !

Les cartables sont de retour, les sourires des enfants aussi, ainsi que leurs belles tenues. La cour de la primaire se remplit rapidement : parents et enfants vont consulter la liste des classes, accueillis par l'équipe enseignante et l'équipe municipale.

En maternelle, l'accueil se fait dans les classes : on entend quelques pleurs qui se dissipent assez rapidement.

Une espèce d'effervescence est palpable : l'excitation de retrouver les copains se mêle aux petites angoisses liées à cette nouvelle année scolaire !

Quelques parents font triste mine ! C'est bien normal : ça n'est pas toujours facile d'accompagner son enfant pour sa rentrée en maternelle ou au CP ! Les nouveaux élèves sont très vite intégrés dans leur groupe classe.

Alors, les enfants reprennent le rituel du rang et rentrent tranquillement dans leur nouvelle classe, sous les yeux attentifs de leurs familles. On entend de la musique retentir : la rentrée des classes se veut d'être en musique cette année. C'est un moyen pour que les élèves se sentent bien dès leur arrivée dans leur école.



Nous voilà tous repartis pour une nouvelle année ! Alors bonne rentrée à tous ! ●

## ► LES MARMOUSETS

L'assemblée générale des Marmousets a eu lieu le 27 septembre. Alexandra Vaury a été élue présidente et Sophie Leprun vice-présidente. Le nouveau bureau se compose de Myriam Hauk, trésorière ; Sandra Berthelier, vice-trésorière ; Aurélie Gaudry, secrétaire et Ameline Beauger, vice-secrétaire.

Infos : [accueil.marmousets@gmail.com](mailto:accueil.marmousets@gmail.com)

Vacances de Noël :

Ouverture du centre les 30, 31 décembre et 2, 3 janvier de 7 h 30 à 19 heures.

Soirées ados les vendredi, tous les 15 jours

Informations et inscriptions sur le site [accueildesmarmousets.com](http://accueildesmarmousets.com).  
par mail à [accueil.marmousets@gmail.com](mailto:accueil.marmousets@gmail.com) ou au 07.83.27.01.92

Date à retenir :

18 JANVIER soirée presque parfaite , à la salle des Joinchères. ●



Le nouveau bureau au complet

*Pompes Funèbres*  
*Haultcoeur*

**Pompes funèbres - Marbrerie**

Organisation d'obsèques 7 jours/7  
Toutes démarches  
Transports (avant, après mise en bière)

Monuments funéraires  
Crémation

Prévoyance obsèques  
ORIAS : 07 025876  
Habilitation Domaine Funéraire 1489044

[www.pshaultcoeur.com](http://www.pshaultcoeur.com)

5, Grande-Rue • SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE  
**03 86 48 23 23**

ALDC  
INFORMATIQUE  
Assistance Logiciel Dépannage Conseil

DÉPANNAGE - MAINTENANCE  
ASSISTANCE INFORMATIQUE  
PARTICULIERS ET ENTREPRISES

03.86.40.34.97  
06.80.65.28.87

La chapelle le bas  
89290 VENOY [www.aldc.fr](http://www.aldc.fr)

## ► AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

La caserne de Venoy s'agrandit : après la rénovation et l'agrandissement de notre caserne en 2018, c'est notre effectif qui se voit revalorisé cette année. C'est le fruit d'un travail important des sapeurs-pompiers pour permettre le recrutement, l'amélioration de la qualité de vie dans la caserne et la convivialité. Actuellement, notre effectif compte 27 sapeurs-pompiers. L'effectif compte un infirmier ayant des protocoles de soins d'urgences et une nouvelle infirmière en cours de formation actuellement. La caserne de Venoy s'est fortement féminisée, puisque désormais nous comptons huit sapeurs féminins : Sarah, Bertille, Kim, Mathilde, Cathleen, Romane, Mallorie et Lauriane.

L'augmentation de notre effectif était indispensable : 180 interventions depuis janvier. Une nette hausse des interventions est à mettre en regard du nombre de recrues venant renforcer nos effectifs et nous permettant d'assurer plus de départs. Les sapeurs-pompiers de Venoy réalisent également d'autres missions avec les mises à dispositions de personnels en renfort dans d'autres centres de secours, pour permettre d'assurer les interventions ou encore permettre les relèves durant les incendies. Il faut également mettre en avant la mobilisation importante des pompiers durant les missions de "service sécurité" (feu d'artifice, kermesse, feu de la Saint-Jean, G7 environnemental à Metz), les missions "volontariat" (Yonne Tour Sport, cérémonies) et puis l'ensemble des manœuvres mensuelles durant toute l'année ainsi que les stages de formations (10 sapeurs-pompiers formés afin d'être "animateur JSP").



Le 7 juin 2019 a eu lieu l'évacuation des écoles primaires et maternelles de Venoy, en collaboration avec les pompiers, la direction de l'école, l'inspection académique et la municipalité de Venoy. Cet exercice a pu mettre en avant la complexité des interventions au sein de ces bâtiments permettant une adaptation de la réponse opérationnelle par les pompiers. Elle a pu démontrer l'efficacité de l'évacuation précoce et rapide des enfants par les instituteurs et institutrices mais aussi l'efficacité des secours. Cette expérience sera renouvelée sous différentes formes. Cela a permis d'améliorer la chaîne de secours et de sensibiliser les enfants face au risque incendie dans les écoles ou à la maison. La matinée s'est terminée avec une information sur le passage de l'alerte au Samu (15) ou aux pompiers (18). Nous tenons à remercier

Depuis le 7 septembre 2019, nous accueillons la 1<sup>e</sup> section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) à Venoy, comptant huit jeunes pour une durée de trois ans avant l'obtention de leur diplôme de JSP. Ils seront encadrés tous les samedis matin par les sapeurs-pompiers de Venoy avec le partenariat du CPI de Montigny-la-Resle, sous la responsabilité de l'adjudant Jean-Yves Vioux..

**Voici nos JSP : Antoine, Noa, Mathias, Marine, Gonzague, Mathis, Maël et Dorian**



l'ensemble du corps enseignant pour son professionnalisme et son accueil au sein de leur structure. Comme tous les ans, l'Amicale des sapeurs pompiers de Venoy réalise la vente de son calendrier. La vente des calendriers 2020 commencera à partir de novembre. Cela permet d'améliorer les conditions de vie au sein de la Caserne et de conserver la convivialité entre les sapeurs-pompiers. Cet argent permet également de réaliser des soirées ouvertes à la population, telles que la tête de veau, d'organiser le vide-grenier au bourg de Venoy ou encore d'avoir du matériel de formation pour nos JSP.



Notre projet 2020 est la réalisation d'un trail sur la commune, nous reviendrons vers vous afin de communiquer sur les modalités de réalisation et d'inscription pour notre TRAIL 2020.

Etre sapeur pompier est un engagement citoyen et volontaire, il permet également de créer des vocations. C'est donc avec plaisir que nous souhaitons bon vent à notre camarade Hector Baulu, qui vient d'intégrer l'école de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris début septembre. Il reviendra tout de même prendre des gardes au centre de secours de Venoy durant ses repos. ●

## ► LES SALTIMBANQUES DE L'YONNE

La saison dernière, avec le spectacle « Adopte un job.com », nous cherchions du travail...

Pour notre nouveau spectacle, nous avons décidé de retourner à l'école...

« MAIS QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE ??? »

L'idée folle a-t-elle été d'inventer l'école ou d'y renvoyer la troupe ?

Qu'en pensez-vous ?

Les représentations de la troupe auront lieu du mois d'octobre au mois de juin dans tout le département.

Nous serons à VENOY le samedi 18 avril 2020. Vous nous retrouverez sur les bancs de l'école primaire, du collège au lycée, dans la cour de récréation, mais également à l'école des plus grands : l'auto-école, l'école d'infirmières, les cours d'informatique, etc. Car il n'y a pas d'âge pour apprendre !

Encore quelques belles occasions de rire ensemble, durant deux heures de sketches et de chansons. ●



## ► ACTIV'SANTÉ



Activ'Santé propose une activité physique adaptée le mardi matin de 10 à 12 heures à la salle des Joinchères pour les adultes ne pratiquant pas ou plus de sport, les adultes ayant des problèmes de santé limitant la pratique du sport, les personnes retraitées, les personnes âgées en perte d'autonomie, les aidants et les aidés des personnes atteintes de maladie.

L'objectif est de préserver l'état de santé, de lutter contre la sédentarité et l'isolement.

Les personnes en perte d'autonomie sont véhiculées gratuitement de leur domicile à la salle des Joinchères et retour. Cette activité est gratuite et ouverte à tous les habitants de Venoy et des environs. Il suffit juste de passer un coup de téléphone.

**Contact :** Solenne Chevillotte : tél. : 03.86.52.12.44 ou mail : [activ-sante89@orange.fr](mailto:activ-sante89@orange.fr)  
CDOS 89 - 16, boulevard de la Marne, 89000 Auxerre

## ► A.D.M.R.

L'association ADMR de Venoy et ses environs a tenu son assemblée générale le 6 juin 2019, à Augy.

Cette association couvre le territoire du canton, et voyage dans les différents villages pour son assemblée générale annuelle. Cette année, c'était donc au tour d'Augy, après Bleigny-le-Carreau l'année dernière. Parmi l'assemblée, outre les bénévoles, membres actifs de l'association, des élus et des représentants des CCAS, invités, des salariées et quelques bénéficiaires, invités eux aussi à cette rencontre.

Cette année, des points positifs : une activité qui se maintient, de nouvelles demandes d'aide auxquelles nous avons répondu, de bons résultats pour l'enquête de satisfaction.

Les difficultés viennent du recrutement : les bénévoles sont trop peu nombreux dans quelques secteurs géographiques, alors que les exigences des normes qualité auxquelles nous sommes soumis augmentent. Heureusement, le travail de la coordinatrice, aussi bien à la Maison des Services que sur le terrain, auprès des personnes aidées, permet le suivi des dossiers et la satisfaction des bénéficiaires.

La séance s'est terminée par un sympathique verre de l'amitié, qui a permis des échanges agréables entre les participants.

### RECRUTEMENT :

L'ADMR de Venoy recrute des salariés : aide à domicile, assistante de vie.



Tous renseignements auprès de la coordinatrice :

Julie Jarmola  
Maison des Services,  
1<sup>er</sup> étage de la mairie de Venoy  
03-86-40-31-08

Christophe Bonnefond et son équipe municipale  
vous convient à leur

# RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019  
SALLE DES FÊTES DES JOINCHÈRES  
19 HEURES



CÉRÉMONIE  
DES VŒUX DU MAIRE  
2020

*Le maire et l'équipe municipale  
invitent tous les venoisiens  
à assister à la  
cérémonie des vœux du maire  
le mardi 7 janvier,  
à 19 heures,  
salle des Joinchères à Venoy.*

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

**Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées**

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE A VENOY DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)